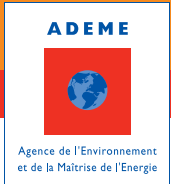
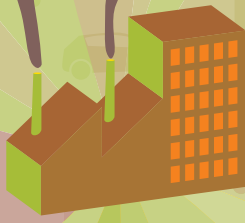




CLÉS POUR AGIR

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE VOTRE ACTIVITÉ



Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Création graphique : Christian Mattiucci

Impression : Imprimé en France - ABELIA / Beaucouzé
Imprim'vert

Brochure réf. 8741

ISBN : 979-1-02970-333-1 - Mars 2016 - 300 exemplaires

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, mars 2016

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal.
Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE VOTRE ACTIVITÉ

par l'Association Bilan Carbone (ABC)
et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise
de l'Énergie (ADEME)

avec le soutien du **Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer (MEEM)**

Auteurs

ADEME /Service Climat :

Romain POIVET

romain.poivet@ademe.fr

ABC :

Simon Dely

et **Quentin Guignard**

quentin.guignard@association
bilancarbone.fr

Nous tenons à remercier vivement :

- Émilie Aubry, Décathlon ;
- Capucine Decoster, Léa Nature ;
- Kévin Franco, Pocheo ;
- Frédéric Gal, Bouygues Bâtiment Île de France ;
- Aurélia Gravet, RATP ;
- Ernestine Andrea Ilboudo, Groupe Imprimerie Nationale ;
- Corinne Nawrocki, SEPPIC ;
- Alice Peyrard, Veolia ;
- Pierre-François Szczech, MGEN.

Nous remercions également Morgane Lebreton,
doctorante au Centre de Gestion Scientifique
de Mines ParisTech, pour son regard académique
sur le sujet.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5	FIGURE 1	Inadéquation des pratiques de reporting vis à vis des enjeux associés.	6
1 • CONTEXTE	7	FIGURE 2	Cartographie des scopes 1, 2 et 3 selon le GHG Protocol	8
2 • OBJECTIF ET CIBLES	8	FIGURE 3	Contribution des émissions directes et indirectes amont de 25 secteurs les plus importants en terme d'impact GES de la consommation nationale.	10
3 • POURQUOI QUANTIFIER LES ÉMISSIONS INDIRECTES (SCOPE 3) ?	9			
3•1. Définition des différentes catégories d'émissions	9			
3•2. Les émissions indirectes représentent un potentiel important de réductions	10			
4 • L'INTÉRÊT DES ÉMISSIONS INDIRECTES « EN PRATIQUE »	12			
4•1. Les émissions indirectes, une responsabilité et un enjeu stratégique pour l'entreprise	12			
4•2. Une comptabilité carbone sur les émissions indirectes pas si compliquée	13			
4•3. Un véritable retour sur investissement permis par le scope 3	14			
5 • DES CLÉS POUR RÉUSSIR	15			
6 • POUR ALLER PLUS LOIN...	17			
CONCLUSION	17			
ANNEXE Documents de référence	18			

INTRODUCTION

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis juillet 2010 et la Loi portant Engagement National pour l'Environnement, la comptabilité carbone est devenue obligatoire pour les organisations à partir d'une certaine taille (500 salariés pour les entreprises, 50 000 habitants pour les collectivités). A fréquence régulière, vos organisations doivent publier un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre, ou bilan GES.

Il est ainsi obligatoire de comptabiliser ses émissions directes et indirectes liées à l'énergie, ce qu'on appelle les scopes 1 et 2. La comptabilisation du reste des émissions indirectes (ou scope 3) est seulement recommandée... alors que son intérêt stratégique est aujourd'hui bien connu : il représente souvent plus de 80 % des émissions !

En ce sens, l'article 173-IV_A. de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015¹ indique clairement que chaque entreprise cotée sera appelée à donner des informations sur sa prise en compte des conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et service qu'elle produit.

1. Disponible ici : www.developpement-durable.gouv.fr/Ce-que-dit-le-projet-de-loi-de.html.

2. Disponible ici : www.cdp.net/cdpresults/cdp-global-500-climate-change-report-2013.pdf.

Le *CDP (ex Carbon Disclosure Project)* nous apprend que 97 % des entreprises comptabilisent les émissions des scope 1 et 2, mais que seules 47% des émissions de leurs activités les plus émettrices (souvent associées au scope 3) sont mesurées. En particulier, la figure 1 page suivante, issue du *Global 500 Climate Change Report 2013*², nous montre que ces émissions sont mesurées de façon très incomplète.

Lorsque des émissions indirectes sont comptabilisées dans les reportings actuels, elles ne reflètent donc pas l'entière réalité de l'impact des activités des entreprises et induisent en cela une erreur d'appréciation importante.

Parallèlement, l'investissement de temps, la responsabilité de ces émissions, le risque de double compte et l'incertitude des résultats obtenus sont souvent considérés comme des obstacles à la prise en compte des émissions indirectes dans les bilans.

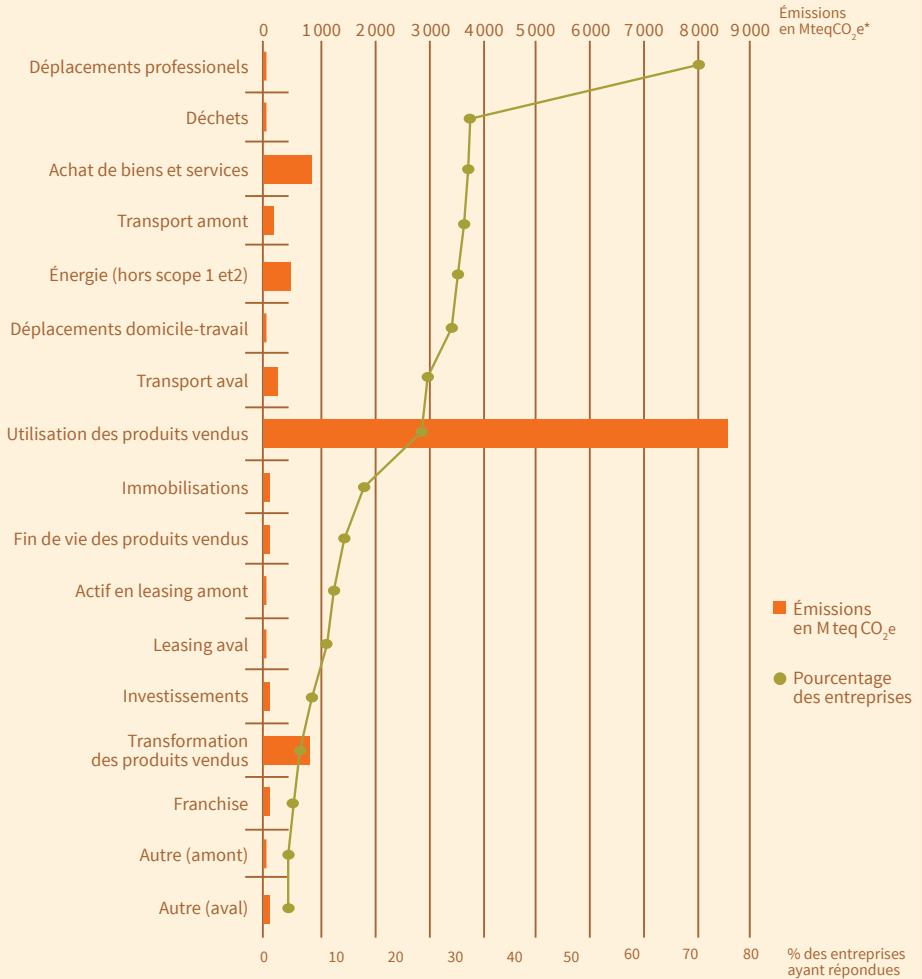
L'Association Bilan Carbone et l'ADEME sont allées à la rencontre d'acteurs pratiquant depuis plusieurs années la comptabilité carbone.

Grâce à ces témoignages, nous vous proposons ici un éclairage de praticiens ayant intégré les émissions indirectes dans le bilan de leurs entreprises. ■



FIGURE 1 || Inadéquation des pratiques de reporting vis à vis des enjeux associés.

Source : CDP (2013) Global 500 Climate Change Report 2013



* MtCO₂e = Million de tonnes CO₂ équivalent

1 • CONTEXTE

Les émissions directes des grands secteurs industriels fortement émetteurs sont cadrées au travers d'accords et de réglementations spécifiques (notamment au travers de marchés de quotas).

En revanche la plupart des secteurs situés **en amont ou en aval** de ceux soumis aux quotas « échappent au radar » et peuvent se sentir moins concernés par la réduction de l'empreinte carbone de leurs activités, sous prétexte que la majorité des émissions a lieu quelque part ailleurs dans leur chaîne de valeur.

Or, dans un monde sous contrainte climatique et carbone, c'est-à-dire où il est nécessaire d'évoluer vers une société « zéro carbone » (les experts du GIEC recommandant de ne pas dépasser 450 ppm équivalent CO₂ en 2100⁴), aucune entreprise ne peut se risquer à être dépendante de flux intensif en Gaz à Effet de Serre (GES). En effet :

- Quel producteur de pétrole peut imaginer extraire la totalité des réserves qui font aujourd'hui la valeur de son entreprise ?

- Quel constructeur automobile peut parier qu'il fabriquera encore demain des véhicules très consommateurs de carburants fossiles ?
- Quelle entreprise du bâtiment peut s'interdire de diversifier ses matériaux de construction pour limiter l'empreinte carbone de ses ouvrages ?
- Quel industriel de l'agroalimentaire peut envisager une activité pérenne basée sur des produits agricoles issus d'un mode de production source de déforestation et/ou fortement émetteur ?
- Quel producteur d'électricité peut se priver d'investir dans les énergies renouvelables ?
- Quel investisseur financier peut prendre le risque de placer son argent dans des fonds à fort impact climatique ?

Les exemples foisonnent, tant la dépendance de l'économie toute entière aux GES est forte.

3. « Les facteurs explicatifs de l'évolution des émissions de CO₂ sur les deux phases de l'EU-ETS : une analyse économétrique », CDC Climat Recherche, octobre 2013.

4. « Climate Change 2014 », GIEC, 2014 (www.ipcc.ch/report/ar5/).

Scope 3 pour se préparer

Face à chaque nouveau sujet incertain auquel font face les organisations, une stratégie d'anticipation est de mise pour les entreprises pionnières^{*}. Ainsi, en matière de comptabilité carbone : une vision élargie pertinente du périmètre organisationnel de l'entreprise est chaque fois considérée par les entreprises avancées sur le sujet afin de se préparer aux risques et opportunités (prix du carbone, volonté de la direction de s'engager, différenciation de l'offre, etc.)

* Franck Aggeri, Eric Pezet, Christophe Abrassart, Aurélien Acquier. *Organiser le développement durable : expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*. Vuibert, pp. 278, 2005.



Ainsi, depuis le début des années 2000, se sont développés des méthodes, référentiels, normes et outils pour cadrer et faciliter l'analyse, la déclaration et la réduction de l'empreinte carbone des activités économiques.

5. Pour plus d'information : www.cdp.net/en-US/Results/Pages/overview.aspx.

Malgré cela, comme le montre les différents rapports annuels du *CDP*⁵, encore trop peu d'entreprises s'intéressent à leurs émissions indirectes de GES. On peut imaginer que cela s'explique en partie par l'apparente difficulté technique, l'investissement en termes de temps et l'absence de retombées positives. ■

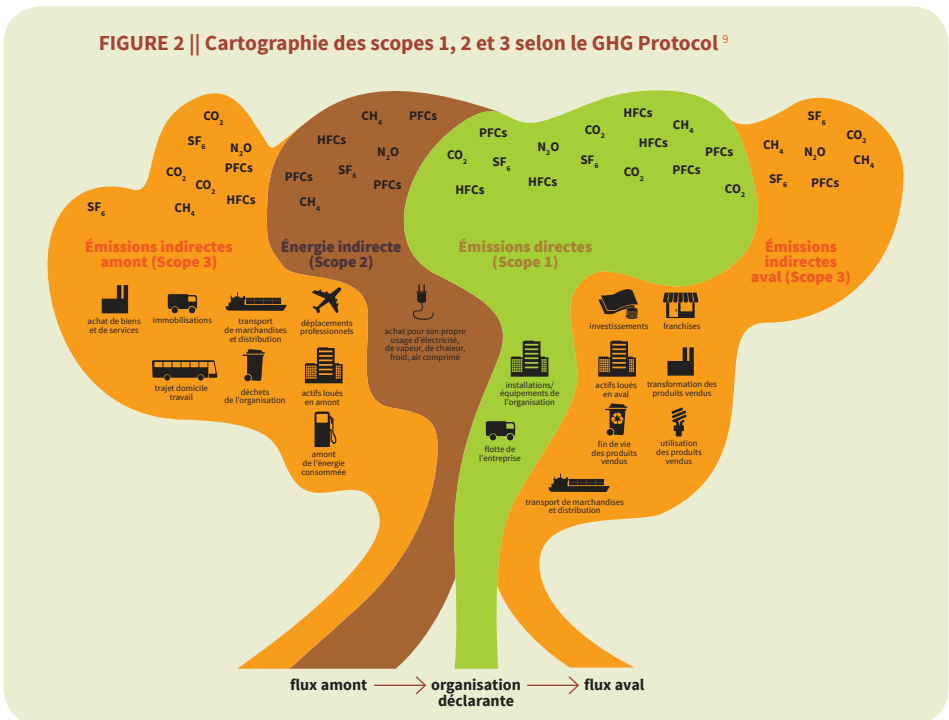
2 • OBJECTIF ET CIBLES

Bien que la réglementation française impose un périmètre de comptabilisation limité aux émissions directes et aux émissions indirectes liées à la consommation énergétique, ce document a pour objectif d'expliquer pourquoi il est intéressant d'intégrer les autres émissions indirectes lors de la réalisation d'un bilan des émissions de GES.

Il s'adresse donc principalement :

- aux entreprises qui n'ont pas encore réalisé de bilan de leurs émissions de GES ;
- aux entreprises qui ont réalisé un bilan de leurs émissions de GES sans inclure les émissions indirectes, et qui souhaitent reconduire l'exercice. ■

FIGURE 2 || Cartographie des scopes 1, 2 et 3 selon le GHG Protocol⁹



3 • POURQUOI QUANTIFIER LES ÉMISSIONS INDIRECTES (SCOPE 3) ?

L'exercice de réalisation de bilan d'émissions de GES s'est développé depuis les années 2000 dans une double finalité :

- d'une part répondre à un besoin de reporting externe des entreprises vers leurs parties prenantes ;
- d'autre part dans une logique d'aide à la décision, en vue d'éclairer les décideurs quant aux choix les plus appropriés à faire au regard de l'impact climatique de leurs organisations et de leurs dépendances aux énergies fossiles. Un bilan d'émissions GES n'est donc **pas une fin en soi** quel que soit son périmètre.

3.1 Définition des différentes catégories d'émissions

Pour bien comprendre de quoi il s'agit, il est important de rappeler quelques définitions en s'appuyant sur les méthodologies internationales, telles que l'ISO 14064-1⁶ et le GHG Protocol⁷. Les dispositifs réglementaires nationaux, dont le nôtre, s'appuient notamment sur ces méthodologies. Ces méthodes définissent historiquement les différentes catégories d'émissions.

Il est bon de noter que d'autres méthodes comme le Bilan Carbone[®], ont historiquement été développées comme des outils d'aide à la décision plus que de reporting (voir §3.2), tout en étant également compatibles avec les normes susmentionnées.

Les émissions de GES d'une organisation peuvent – d'un point de vue théorique – se distinguer en trois catégories ou scopes (appelées scope par anglicisme).

1. **Le scope 1** regroupe toutes les émissions générées **directement**⁸ par l'organisation et ses activités.

2. **Le scope 2** regroupe toutes les émissions associées aux **consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur** de l'organisation. On parle d'émissions indirectes associées à l'énergie.

Les émissions des scopes 1 et 2 font déjà souvent l'objet de suivis et d'objectifs de réduction, puisqu'elles sont directement à la charge de l'organisation. Réduire ses coûts de fonctionnement permet simultanément de diminuer ces émissions (ces émissions sont, dans la plupart des cas, issues de consommations énergétiques).

3. **Le scope 3** correspond à l'ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval de la chaîne de valeur de l'organisation.

Même si elles ne sont pas directement générées par l'organisation, il est aisé de comprendre qu'elles n'en sont pas moins **nécessaires à son activité**. Par exemple :

→ le constructeur automobile n'a pas produit le verre de ses pare brises, pourtant il en a bien besoin pour ses voitures ;

→ le restaurant collectif n'a pas produit les légumes et la viande qu'il sert ; cependant, sans eux, pas de menu et pas de client.

Les différentes catégories d'émissions et les sources possibles sont illustrées dans la **figure 2**.

6. Pour plus d'information : www.iso.org/

7. Pour plus d'information :

<http://ghgprotocol.org/about-ghgp>.

8. On entend ici que les sources d'émissions – fixes ou mobiles – appartiennent ou sont contrôlées par l'entreprise.

9. GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard, page 5.



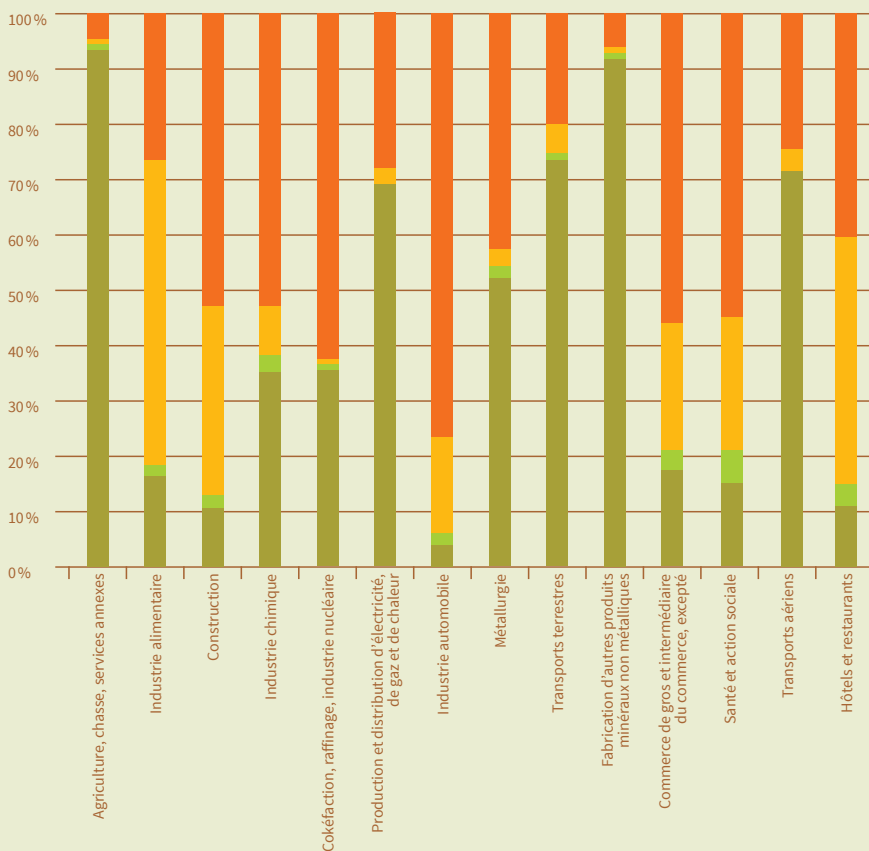
3.2 Les émissions indirectes représentent un potentiel important de réductions

Excepté pour les secteurs soumis à quota¹⁰ (production électrique, cimenterie, production d'aluminium, etc) ou très énergivores (transport), l'ensemble des activités définissant les émissions indirectes présentées en **figure 2** peut représenter plus de 80 % des émissions d'une organisation. C'est donc dans ces émis-

sions indirectes que se trouvent les plus grands potentiels de réduction des émissions de GES.

Par exemple sur la **figure 3** où les émissions indirectes amont des secteurs observés (*i.e* hors usage de leurs produits) sont représentées en orange et en jaune, **l'importance des émissions indirectes** apparaît clairement pour beaucoup de secteurs tels que l'hôtellerie, l'industrie automobile et alimentaire ou encore la construction et la chimie par exemple.

FIGURE 3 || Contribution des émissions directes et indirectes amont de 25 secteurs les plus importants en terme d'impact GES de la consommation nationale. ¹¹



En revanche, il est vrai que les **émissions directes** de l'agriculture, de la production d'électricité ou des transports, représentent l'enjeu principal en termes d'impact climatique et donc de réductions potentielles.

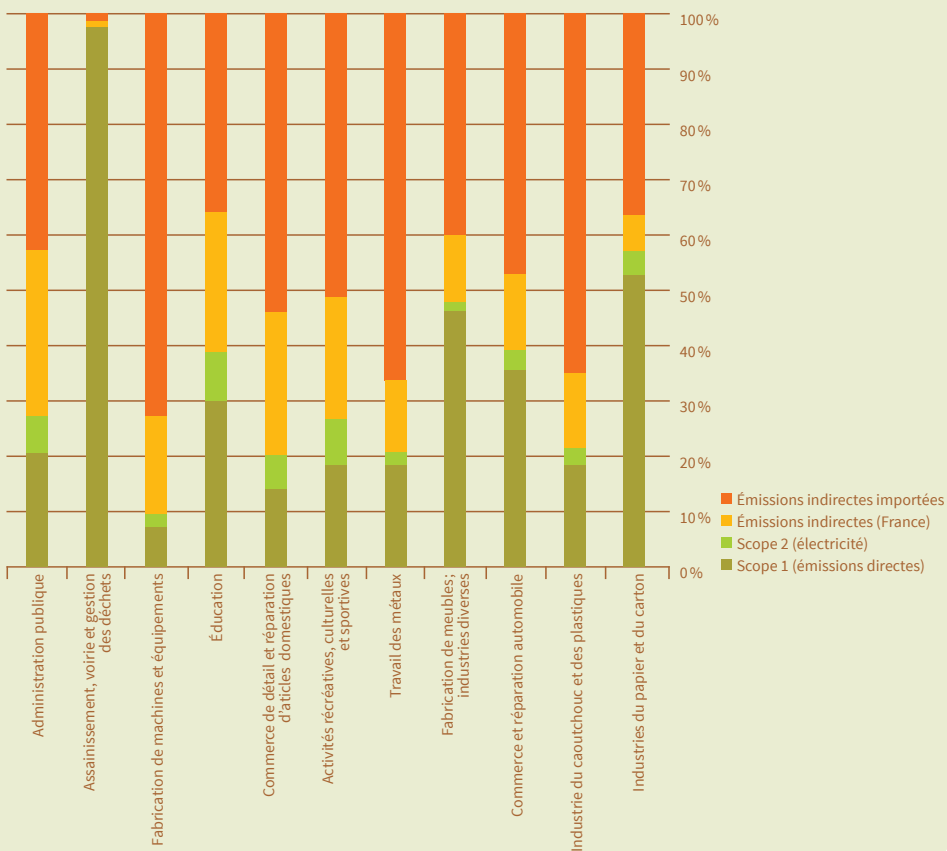
10. Site à consulter : www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/11-Quotas-de-CO2.html

11. Rapport de l'ADEME disponible ici : www.ademe.fr/connaissances-appfondies-10-secteurs-dactivite-prioritaires

Ainsi, pour la plupart des secteurs, les émissions indirectes représentent des enjeux stratégiques, car liés au cœur de métier.

Par exemple :

- **construction automobile** : l'achat des matières premières et les consommations liées à l'utilisation des voitures vendues ;
- **logistiques et distribution spécialisée** : l'achat des produits vendus et le déplacement des clients ;
- **construction** : l'achat des matériaux de construction et les consommations des bâtiments ;



Il est donc intéressant, pour la plupart des organisations, de disposer d'une vision la plus complète possible sur le sujet.

Ainsi, il apparaît nécessaire de comptabiliser ces émissions, que ce soit pour :

→ **analyser** son fonctionnement et s'assurer de la pérennité de l'activité ;

→ **communiquer** auprès de ses parties prenantes ;

→ **s'engager** dans la lutte contre le changement climatique.

Mettre en place des actions de réduction des émissions sur les émissions indirectes de votre entreprise, c'est amorcer la réduction des émissions tout au long de sa chaîne de valeur dans une logique gagnant-gagnant. ■

4 • L'INTÉRÊT DES ÉMISSIONS INDIRECTES « EN PRATIQUE »

Neuf entreprises, particulièrement investies dans la thématique carbone, ont accepté d'échanger avec nous sur le sujet du scope 3, pour partager avec vous ce qu'ils retirent de la comptabilité carbone des « autres émissions indirectes ».

4.1 Les émissions indirectes, une responsabilité et un enjeu stratégique pour l'entreprise

Selon A. Gravet, à la RATP, « le Bilan Carbone® vient alimenter la politique Énergie Climat de la RATP : il est aujourd'hui ancré dans les pratiques de l'entreprise. La RATP a été le 1^{er} opérateur de transport à réaliser un Bilan Carbone® global, dès 2006 ». Ainsi, en prenant en compte les émissions indirectes lors de son bilan GES, une entreprise reconnaît **sa responsabilité, même partielle**, pour des émissions nécessaires à son activité propre.

Pour K. Franco de Pocheco, « les émissions indirectes représentent plus de 90 % du Bilan Carbone de l'entreprise : cela n'aurait pas de sens de ne pas s'y intéresser ». Afin de construire un plan d'actions efficace, il est nécessaire d'avoir **une vue d'ensemble** de la problématique !

Évaluer sa vulnérabilité au risque carbone.

Le changement climatique implique des risques pour toutes les sociétés humaines. Mais outre la sensibilisation à cet enjeu, un bilan exhaustif permet aussi d'anticiper des contraintes, économiques ou réglementaires : les coûts associés aux énergies fossiles sont destinés à être toujours plus élevés, et des taxes sur les émissions des GES prennent peu à peu forme (par exemple, La composante carbone). Des outils, tels que ceux accompagnant le tableur du Bilan Carbone®, vous permettent d'exploiter votre bilan afin de modéliser l'exposition de votre entreprise au risque carbone.

Pour P.F.Szczecz, MGEN, réaliser un bilan scope 1, 2 et 3 « permet de faire quelque chose d'utile, fournissant un panorama complet de l'activité, un véritable outil de pilotage ».

Pour Alice Peyrard du groupe Veolia, « prendre en compte les émissions indirectes peut être intégré dans la proposition de solutions bas carbone

Scope 3, vision « risque » ou vision « responsabilité » ?

« Je ne vais pas compter scope 3, je ne vais pas m'imputer la responsabilité des émissions de mon fournisseur ! » est un argument rhétorique souvent mis en avant. Pour autant, cette vision en termes de « responsabilité » des émissions ne résiste pas à un scénario dans lequel un prix du carbone viendrait impacter l'entreprise, qui, suivant son anticipation, serait un risque ou une opportunité.

En matière de développement durable, un raisonnement fondé sur l'action collective supplante celui reposant sur la responsabilité individuelle*.

*. Aggeri, Franck et Olivier Godard. « Les entreprises et le développement durable. » *Entreprises et histoire* 4 (2006): 6-19.
 Franck Aggeri, Eric Pezet, Christophe Abrassart, Aurélien Acquier. *Organiser le développement durable : expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*. Vuibert, pp.278, 2005.

à ses clients qui cherchent à réduire leur propre empreinte carbone ». « Une fois le sujet approprié, il devient alors un outil utile dans la relation client-fournisseur et dans le positionnement de l'entreprise face à ses concurrents ».

Prendre en compte les émissions indirectes permet de réfléchir en profondeur sur sa chaîne de valeur et de dialoguer avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour E.A. Ilboudo du Groupe Imprimerie Nationale, « Le scope 3 permet de traiter tout le cycle de vie d'un produit ». Il ouvre donc la voie à l'éco-conception. Ainsi, l'entreprise s'assure d'être **compatible avec un monde bas carbone**.

Pour A. Gravet de la RATP, « en tant qu'acteur de la mobilité, la RATP s'intéresse à l'amélioration des performances énergie et carbone de ses systèmes et services de transport dans leur globalité ».

4.2 Une comptabilité carbone sur les émissions indirectes pas si compliquée

Pour A. Gravet, à la RATP, « il est important d'avoir du bon sens et de réfléchir par ordre de grandeur, avec pragmatisme : l'important est de prioriser les actions sur les postes les plus importants ».

Du côté de SEPPIC, selon C. Nawrocki « les calculs deviennent plus faciles si répétés tous les ans, ce qui permet de suivre l'évolution des émissions ». « Et lorsqu'il manquait des données, SEPPIC a réalisé une analyse de cycle de vie par famille de produits afin d'obtenir une estimation correcte ».

C'est aussi le cas pour **l'Imprimerie Nationale**, qui « a estimé les facteurs d'émissions manquants afin de permettre une évaluation la plus fine possible ». Parce que les émissions indirectes englobent des postes parfois très éloignés de l'entreprise, dans une **logique d'aide à la décision et de pilotage interne**, il n'est pas nécessaire d'avoir un résultat à la tonne de CO₂ près.



L'approche par flux.

Cette approche, utilisée par le Bilan Carbone®, définit le périmètre opérationnel à partir des flux nécessaires à l'existence de l'organisation considérée.

Sont considérés les flux internes, entrants et sortants : aucune distinction n'est donc faite entre les scopes.

L'outil Bilan Carbone® permet d'extraire les émissions selon les différents formats demandés par l'ISO, le GHG Protocol ou la réglementation française. Un passage des flux aux scopes est donc possible.

→ **Priorité aux actions !**

Et même si des approximations sont requises, *« les incertitudes sur les résultats sont connues et n'empêchent pas d'agir »*, **nous dit C. Decoster, Léa Nature**. Utiliser des approximations pour savoir où agir ne choque finalement personne : au contraire.

Pour P. F. Szczech, MGEN, *« il est compliqué d'expliquer un bilan scope 1 et 2 à un collaborateur : les données scope 3 sont aussi difficiles à rassembler que celles du scope 2 »*.

« L'objectif d'une telle démarche est d'abord l'action et la sensibilisation » **affirme E. Aubry pour Décathlon**.

4.3 Un véritable retour sur investissement permis par le scope 3

Selon F. Gal, pour Bouygues Bâtiment, *« ne pas prendre en compte le scope 3, c'est ignorer la possibilité d'une future taxe carbone ou augmentation de l'énergie, et donc en empêcher toute préparation »*. Considérer les émissions indirectes, c'est finalement s'autoriser à réfléchir sur sa dépendance aux énergies fossiles, à l'optimisation de sa chaîne de valeur, et à **me-**

ner des actions efficaces. Tout cela entraîne souvent une réduction des coûts.

Pour K. Franco, à Pochecho, *« on note systématiquement des gains environnementaux et économiques »!*

Du côté de Décathlon, *« le scope 3 permet de se pencher sur les activités de l'entreprise, avec un nouveau regard. Grâce à ce prisme différent, une création de valeur est possible »*.

Chez SEPPIC, *« le scope 3 permet de structurer également le plan d'actions autour des actes de son personnel. La mobilisation interne n'est pas tant sur le carbone que sur des actes optimisés, permettant de réduire les émissions »*. Travailler sur un sujet aussi fédérateur que le changement climatique est une opportunité pour **mobiliser vos équipes**, que ce soit durant la phase de conception de votre stratégie carbone ou durant la phase de passage à l'action.

À la MGEN, *« le choix de réaliser un bilan incluant le scope 3 permettrait de respecter nos valeurs mutualistes. [...] Nous avons choisi de travailler le métier de chacun plutôt que simplement les émissions, en incluant le carbone dans une politique environnementale plus générale »*.

Pour Alice Peyrard de Veolia, les émissions indirectes sont également un outil qui, *« parce que le sujet parle à chacun, fédère les équipes dans la recherche de solutions bas carbone pour se démarquer dans les appels d'offre »*.

Pour K. Franco, Pochecho, *« s'intéresser aux émissions indirectes est un moteur de l'action, permettant de se rapprocher de ses fabricants et de renforcer la relation : on n'est plus simplement "acheteur" mais potentiellement partenaire »*. Les émissions indirectes, de par la vue d'ensemble qu'elles procurent, permettent de **prendre en considération la diversité des parties pre-**

nantes externes, de les intégrer aux réflexions et même de les associer aux actions menées.

Pour F. Gal, Bouygues Bâtiment, « *les partenariats avec les fournisseurs sont fondamentaux : ils sont permis par le scope 3, qui a un véritable intérêt stratégique en permettant de travailler sur l'aval* ».

Réduire sa dépendance aux énergies fossiles permet de limiter sa vulnérabilité face aux aléas économiques associés à ces énergies. Diminuer ses émissions, c'est aussi **assurer la pérennité de son activité**.

Pour C. Nawrocki, « *alors que SEPPIC pensait que ses émissions principales venaient de sa consommation énergétique, 70 % viennent en*

fait du scope 3 ». Travailler sur ces émissions peut ainsi être source d'étonnement et de remise en question d'idées pré-conçues.

Communiquer sur les émissions indirectes montre que vous menez une **démarche exemplaire**, impliquant l'ensemble de vos parties prenantes. C'est aussi montrer son engagement citoyen dans la lutte contre le changement climatique. **Pour Alice Peyrard de Veolia**, les retombées en terme d'image sont bénéfiques « *En terme de reporting c'est un outil puissant, qui apporte la preuve que l'entreprise a intégré les enjeux climatique dans ses activités.* » Comme en témoigne les notations d'organisme comme le CDP¹², intégrer le scope 3 dans son reporting permet également de se démarquer des concurrents. ■

5 • DES CLÉS POUR RÉUSSIR

Depuis l'émergence du sujet, les pratiques et les retours d'expériences se sont diversifiés et enrichis. Ainsi, aujourd'hui de **nombreux documents méthodologiques et outils** facilitent la prise en compte du scope 3 dans les bilans. Par exemple : « *Technical Guidance for Calculating Scope 3 Emissions* » du GHG Protocol, les guides sectoriels¹³, des outils comme le Bilan Carbone^{®14}, l'annexe 3 de la méthode réglementaire des BEGES, les bases de données de facteurs d'émissions comme la Base Carbone[®] ou les données d'ICV (inventaires de cycle de vie), et bien entendu le savoir-faire des bureaux d'études spécialisés dans le conseil carbone.

De même, de nombreuses fédérations et centres techniques sectoriels ont capitalisé sur le sujet¹⁵. Ils apportent conseils et accompagnements, sur le sujet notamment au travers de club carbone ou de journées d'échanges.

Afin d'optimiser votre prise en compte du scope 3, il est recommandé de **fluidifier au maximum la remontée des données**, par exemple via un système « automatique » de collecte des données d'activité.

E. Aubry nous apprend que chez Décathlon, les ingénieurs bénéficient d'« *un module de modélisation des impacts environnementaux (dont GES) des produits qui est intégré dans leur outil global de conception* ».

Pour P. F. Szczech, de la MGEN, il était important de « *trouver les personnes ressources et de maximiser la diffusion du projet au sein de la structure. [...] Réaliser un Bilan Carbone[®]*,

12. Site à consulter : www.cdp.net/en-US/Pages/HomePage.aspx

13. Site à consulter :

www.bilans-ges.ademe.fr/fr/ressource/guide-sectoriel-list/

14. Site à consulter :

www.associationbilancarbone.fr/fr/bilan-carbone-methode

15. De manière non exhaustive citons par exemple : la FCBA, Perifem, la FNAM, l'UIC, le LEEM, etc.



c'est éviter de se poser la question des scopes ». La présence de référents GES, légitimés par une volonté claire de la direction, permet ainsi des échanges constructifs et une animation au sein de votre structure qui facilite le bilan !

F. Gal nous apprend que, « *Bouygues Bâtiment réalise son Bilan Carbone® annuel grâce à des outils de reporting pointus. Des **indicateurs*** »

Les guides sectoriels de l'ADEME.

Depuis 2009 l'ADEME a participé avec les fédérations professionnelles au développement d'une vingtaine de guides sectoriels. Ces guides, accessibles sur le centre de ressources ou directement auprès des fédérations, font la synthèse de retours d'expériences pratiques, formulent des recommandations méthodologiques partagées pour quantifier les émissions des postes pertinents pour chaque secteur. Ils proposent également des facteurs d'émissions adaptés et des actions de réduction sectorialisées. En 2014, l'ADEME a publié les *Lignes Directrices pour le développement des guides sectoriels* qui visent à cadrer le contenu de ces documents.

métiers "concrets" (quantité de béton bas carbone utilisée, de structures bois construites, etc.) permettent un suivi trimestriel ou semestriel ».

Pour K. Franco de Pocheo, « *le développement d'outils CO₂ dédiés permet une pleine appropriation des enjeux CO₂ par métier* ».

Chez Veolia, « *le développement d'outil de comptabilité carbone maison facilite la réalisation de l'exercice et garantit l'appropriation du sujet par les équipes et les managers* ».

Enfin, des **outils** tels que le tableur du Bilan Carbone®, les guides sectoriels ou tout logiciel certifié par l'ABC facilitent la réalisation de bilans conçu en interne, incluant les émissions indirectes **comme en témoigne C. Nawrocki** : « *SEPPIC réalise son premier Bilan Carbone® en 2011, et ainsi, dès la première comptabilisation, le scope 3 est pris en compte* ». ■

16. Le SM-GES® est un référentiel et des outils permettant aux organisations d'intégrer la gestion des émissions de GES dans leur stratégie globale et de piloter de façon opérationnelle et efficace des actions de sobriété carbone.

Il a été développé par les membres de l'Association Bilan Carbone.

17. En septembre 2014, l'ADEME a publié un guide méthodologique intitulé « Quantifier l'impact GES d'une action de réduction des émissions ». Cet ouvrage ainsi que les outils et recueil d'exemples associés sont disponibles sur le centre de ressources bilans GES.

Quel rôle du scope 3 dans l'appropriation des outils ?

La prise en compte du scope 3 est souvent problématique tant il peut devenir une usine à gaz et l'outil comptable carbone une boîte noire. Les cas d'appropriation réussie* ont montré qu'il importait un travail préalable minutieux du responsable carbone qui sélectionne les quelques postes pertinents du scope 3 et opère une simplification des données à collecter ou faire collecter par les collaborateurs.

*. Le Breton, Morgane et Franck Aggeri. *De la comptabilité carbone aux stratégies bas carbone*. Bourges, B.; Broc, J.S.; Gourdon, T. in *Empreinte carbone : évaluer et agir*. Presses des Mines. pp 27-41. 2015.

6 • POUR ALLER PLUS LOIN...

Des bilans réguliers sont recommandés afin de pouvoir, année après année, prendre les bonnes décisions et adapter son plan d'actions. Un **suivi actif des réductions** améliore de même la mobilisation des équipes, qui voient s'améliorer leurs performances.

Afin de dépasser la comptabilisation, et d'entrer dans la phase du plan d'actions, votre structure pourra avoir recours à divers outils de **management environnemental**. Mettant en

place un processus d'amélioration continue, le SM-GES^{®16} permet de définir un plan d'actions stratégique et cohérent, d'obtenir l'engagement de ses parties prenantes et de réaliser un suivi efficace de ses réductions.

Pour C. Nawrocki, SEPPIC, « *l'ISO 50 000, le Système de Management des Gaz à Effet de Serre[®] de l'ABC ou la méthode ADEME de quantification de l'impact GES des actions¹⁷ permettent d'aller plus loin* ». ■

CONCLUSION

Les bilans intégrant les émissions indirectes présentent ainsi de nombreux avantages stratégiques et économiques, sans que leur difficulté soit drastiquement plus élevée. Ils permettent de fédérer les parties prenantes, aussi bien internes qu'externes, autour d'un même projet, tout en s'impliquant dans la lutte contre le changement climatique.

La volonté d'ajouter les bilans incluant les émissions indirectes n'a pas de sens, car pouvant entraîner une redondance de certaines émissions.

Ces bilans ne servent pas à ça : puissants outils de dialogue, ils représentent davantage un premier pas vers un plan d'actions ambitieux doté d'un intérêt réel, ainsi qu'une mobilisation de tous à travers un média commun, la tonne de CO₂ équivalent (tCO₂e).

La prise en compte des émissions indirectes au sein des bilans de gaz à effet de serre est inéluctable.

Si aujourd'hui, la réglementation ne la rend pas obligatoire, toutes les méthodologies sautent le pas et invitent à s'engager.

Le GHG Protocol publie son guide pour le scope 3, l'ISO prépare une ouverture de la ISO 14 001 en ce sens, tandis que les gouvernements prennent peu à peu la mesure de son importance.

Parce qu'au-delà des gaz à effet de serre et de la lutte contre le changement climatique, la vision complète de votre entreprise, au sein de son réseau de parties prenantes et intégrée dans son écosystème, est un premier pas vers des projets d'économie circulaire, de Responsabilité Sociétale et Environnementale, etc. ■

Soyez donc en avance, lancez-vous !



A N N E X E

Documents de références

Guide méthodologique Bilan Carbone®
Version 6.1, ABC, 2010

*Méthode pour la réalisation des bilans
d'émissions de Gaz à effet de serre*
Version 3d, MEDDTL, septembre 2015

*Corporate Value Chain Accounting
and Reporting Standard,*
GHG Protocol, 2011

*ISO/TR 14069 : 2013 - Quantification
et rapport des émissions de gaz à effet
de serre pour les organisations*
Directives d'application de l'ISO 14064-1,
ISO, 2013



L'Association Bilan Carbone (ABC) est la structure porteuse du Bilan Carbone® en France et à l'international depuis octobre 2011. Rassemblant des acteurs des secteurs privé et public, elle développe le Bilan Carbone® et le SM-GES®, en accentuant notamment l'approche managériale et stratégique. L'ABC et ses partenaires travaillent donc à construire et diffuser des solutions méthodologiques et opérationnelles, propres à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Son but est ainsi de soutenir la transition vers une société sobre en carbone.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les entreprises et les collectivités témoignent de leurs expériences et de leurs bonnes pratiques.



EXPERTISES

L'ADEME expert : L'ADEME rend compte des résultats les plus récents de la recherche nationale et internationale.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : L'ADEME fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Des guides pratiques pour aider les entreprises et les particuliers à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME précurseur : L'ADEME favorise une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE VOTRE ACTIVITÉ

Depuis les années 2000, sans réelle contrainte externe (absence de signal prix ou de réglementation coercitive...), la réalisation de Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre s'est développée au sein des organisations dans une double finalité :

- d'une part répondre à un besoin de reporting externe des entreprises vers leurs parties prenantes ;
- d'autre part dans une logique d'aide à la décision, en vue d'éclairer les décideurs quant aux choix les plus appropriés à faire au regard de l'impact climatique de leurs organisations et de leurs dépendances aux énergies fossiles.

Cependant, malgré une amélioration progressive des pratiques, les bilans publiés font encore peu état du réel impact climatique induit par les activités des organisations. En effet, bien que les émissions indirectes puissent représenter pour certains secteurs plus de 80 % du total, celles-ci sont encore trop peu considérées dans les bilans et les stratégies climat des organisations.

Pourtant, les bilans intégrant ces émissions présentent de nombreux avantages stratégiques et économiques, sans que leur difficulté soit drastiquement plus élevée. Ils permettent de fédérer les parties prenantes, aussi bien internes qu'externes, autour d'un même projet, tout en s'impliquant dans la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, au-delà de ce dernier aspect, la vision carbone la plus complète d'une entreprise, au sein de son réseau de parties prenantes et intégrée dans son écosystème, est un premier pas vers des projets d'économie circulaire, de Responsabilité Sociétale et Environnementale, etc.

L'Association Bilan Carbone et l'ADEME sont allées à la rencontre d'acteurs pratiquant depuis plusieurs années ces exercices. Grâce à leurs témoignages, cet ouvrage propose un éclairage de praticiens quant à l'intégration des émissions indirectes dans les bilans d'émissions de gaz à effet de serre et les avantages qui en découlent.



www.ademe.fr



8741

